

Tournoi HOLIBAD N°1 2024

1) Généralités :

- 1.1 Le Tournoi Holibad N°1 est une compétition estivale à destination de l'ensemble des licenciés français.
- 1.2 La gestion et le suivi de la compétition est délégué au Comité d'organisation du stage dédié Holibad.
- 1.3 Une plaquette d'information éditée par le Comité d'organisation et approuvé par le Juge-Arbitre (JA) principal doit compléter ces dispositions vis-à-vis des conditions locales d'organisation.
- 1.4 Le JALC principal sera Kévin DELORY et le JALA adjoint sera Juliette CERCUS.

2) Lieu d'accueil du Tournoi Holibad N°1 :

- 2.1 L'organisation du Tournoi Holibad N°1 est délégué à une instance fédérale, un club ou un groupement de clubs, ci-après désignés comme "organisateur".
- 2.2 L'organisateur s'engage à respecter le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération.

3) Modalités d'inscription et de qualification :

- 3.1 Dans ce qui suit, "J" représente le jour de la compétition. Le rétroplanning prévisionnel d'une étape est le suivant :
 - J-12 : date de remise de la liste des participants au GEO par le salarié.
 - J-10 : date de prise en compte du CPPH (têtes de séries et têtes de poules).
 - J-5 : envoi aux Clubs et aux joueurs des convocations pour la compétition.
- 3.2 Seuls les joueurs licenciés sur le territoire français peuvent participer.
- 3.3 Le Tournoi Holibad N°1 est ouvert à toutes les catégories d'âge, quel que soit leur classement. La majorité des participants doit être mineur.
- 3.4 Lorsqu'un joueur participe au Tournoi Holibad N°1, il s'engage à respecter le RGC et le Règlement Particulier en vigueur. Pour les mineurs, les responsables légaux du mineur ainsi que le mineur participant s'engagent de la même façon, notamment sur l'application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs.

- 3.5 Le Comité d'Organisation peut, dans le but de conserver l'homogénéité sportive de la compétition, refuser des joueurs, afin de garantir des tableaux équilibrés sportivement.
- 3.6 Le nombre d'inscription est fixé à 90 joueurs maximum. Aucune inscription ne sera validée sans être accompagnée du règlement d'un montant de 15,00 € par joueur.
- 3.7 Les sur-classements sont autorisés.

4) Tableaux :

- 4.1 Les tableaux sont sous la forme de Tops par catégorie d'âge comprenant une phase qualificative en poule avec, si possible, deux sortants par poule puis un tableau en élimination directe.
- 4.2 Dans la mesure du possible, des Tops à 8 joueurs et des poules de 4 sont privilégiés dans la constitution des tableaux. Un match pour la 3ème place peut être joué si l'échéancier le permet.
- 4.3 Les têtes de séries et têtes de poules sont désignées sur la base du CPPH, selon le Top Fédéral disponible sur MyFFBaD (Poussin inclus).
- 4.4 Dans une discipline, si le nombre d'inscrits dans un tableau ne permet pas la confection d'un tableau (moins de 4 joueurs ou paires), le Comité d'Organisation (dans l'intérêt des participants) se réserve le droit d'annuler le tableau en question.

5) Organisation du Tournoi Holibad N°1:

- 5.1 Le Tournoi Holibad N°1 a lieu, en accord avec tous les points du Règlement Général des Compétitions (RGC), sur une journée, les matchs débutent le matin à partir de 8h30 et se déroulent toute la journée.
- 5.2 Le Tournoi Holibad N°1 sera organisé et joué uniquement dans le tableau de simple.
- 5.3 Les joueurs ont le droit de jouer leurs matchs avec un maillot floqué avec leur prénom ou leur nom ou les deux.
- 5.4 Les joueurs sont autorisés à recevoir des conseils pendant leur match.

6) Arbitrage :

- 6.1 Le / Les JA officiant sont désignés par le Comité d'Organisation
- 6.2 Les matchs sont en auto-arbitrage, mais l'arbitrage peut être également réalisé par des jeunes arbitres FFBad et/ou, dans le cadre de la convention FFBad / UNSS, par des jeunes officiels UNSS, sur présentation de leur licence.

7) Volants :

7.1 Le volant officiel est désigné dans le règlement particulier et il est utilisé par les joueurs en cas de désaccord entre eux. Le volant officiel sera Yonex AS30.

7.2 Les volants ne sont pas fournis, sont à la charge des joueurs et doivent être classés au minimum en catégorie standard (Voir le site fédéral ci-dessous).

<http://www.ffbad.org/espaces-dedies/equipements/classements-federaux/classement-federal-volants-plumes-de-badminton>

8) Respect de la discipline :

8.1 La compétition se déroule dans le respect des règlements fédéraux.

8.2 Les joueurs concernés peuvent porter réclamation dans les sept jours suivant le déroulement du Tournoi Holibad N°1 pour laquelle ils souhaitent porter réclamation, comme décrit dans le règlement d'examen des réclamations et litiges de la FFBaD

